



Commune de Bourg-en-Lavaux

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux soumet à l'enquête publique le plan de classement des arbres du **18 juin au 18 juillet 2022**.

Les documents soumis à l'enquête publique sont :

- **Le règlement communal de protection des arbres ;**
- **Le plan de classement des arbres.**

Le dossier est déposé au service de l'urbanisme et police des constructions, **du 18 juin au 18 juillet 2022**. L'enquête est publiée dans la Feuille des Avis Officiels du vendredi 17 juin 2022 et dans Le Courrier du jeudi 23 juin.

Le plan de classement des arbres peut également être consulté sur le géoquichet communal, au lien suivant : <https://arcgis.gequichet.ch/bel/>

Les oppositions et les remarques, écrites et motivées, seront adressées à la Municipalité, rte de Lausanne 2 – 1096 Cully, ou mentionnées sur la feuille d'enquête déposée au service de l'urbanisme et police des constructions, rte de Lausanne 2 à Cully.

La Municipalité

Cully, le 17 juin 2022.